



INSUPPORTABLE ...

Ayant un trou dans son emploi de temps, C. Eckert est allé le 16/01/15 faire des papouilles à l'Amicale des Directeurs, lobby (très) catégoriel un peu clairsemé ces temps-ci ...

Euh, Christian, ... si on lance une amicale des prolos de catégorie C, vous venez aussi ?

Collaborer plus...

On se demande bien pourquoi le Secrétaire d'Etat au Budget himself est allé passer du temps avec cette association. (Non, on n'a pas dit « de malfaiteurs » !! sinon Hélène va encore hurler à l'ignominie ...)

Il s'agit simplement de représentants d'une caste. Dont tous (heureusement!) ne sont pas convaincus des bienfaits des ambitions « réformatrices » de l'administration. Ladite Amicale, éloignée d'un SNCD devenu suspect, voire trop proche (tout est relatif ...) du peuple vulgaire, a des visées simples : défendre les fonctions des chefs ... et surtout leur pognon !

La Douane et « son » gotha...



...c'est tout un cinéma ?

...Pour gagner plus

L'Amicale ne se cachait d'ailleurs pas trop de dire à Bercy que, eu égard aux joyeusetés qui se préparent, leur soutien / complicité sera utile, mais que ce(te) dernier(e) avait un prix ...

Heureux comme...



un gros poisson dans l'eau ?!

Comme il ne restera plus que des directions interrégionales, ce club de happy few voit sûrement d'un bon œil la création d'un poste de Di adjoint, idée lumineuse qui pourrait jaillir sous peu.

En tout état de cause, le Secrétaire des Tas ... de gradés ! (*) les a assurés qu'il serait très attentif à leur cruelle destinée, à ces pauvres gens. Après le « kit PSD » et sa fameuse fiche GRH, ils persistent et signent.

Et la (vraie) Douane dans tout ça ?

Tout cela est assez insupportable. On veut des flics, des profs, des médecins, voire (soyons fous!) des agents des Douanes, bref tout ce que vous voulez, mais pas de la cheffailerie administrative, dont on ne sait plus que faire. Elle-même étant un peu paumée ici, finit par être simplement nuisible, en devenant le contrôleur de contrôleur ou l'adjoint de l'adjoint par exemple.

De même, la rhétorique sur « l'ambition » pour la Douane est elle-aussi dans le registre de l'insupportable.. Cela finit par être une insulte à l'intelligence des gens (et des agents). Ils veulent une Douane *plus petite* et *plus « light »*. C'est tout et pas autre chose. Ils veulent une Douane « commerciale » (cette dernière l'a toujours plus ou moins été, parmi ses multiples « talents »), dont on se demande ce qu'elle peut réellement vendre.

l'armée mexicaine ?



Y EN A MARRE !

Quant au règne du laisser faire / passer, il a pris du plomb (ça, c'est notre côté Nous sommes Charlie!) dans l'aile, avec les drames vécus en ce début d'année. Dites donc, pour l'importation des Kalachnikov, c'est envisageable le statut d'opérateur agréé ou de facilitation spéciale Grands Comptes ?!!?

Alors, au final, on ne sait pas ce qu'en pense l'(In)amicale des Directeurs, mais nous n'y croyons pas à cette « ambition ». Et dans cette « association »-là, nous ne sommes vraiment pas les seuls.

Paris, le 23 janvier 2015

(*) on vous l'accorde : elle est laborieuse.

*Intervention de M. ECKERT devant l'amicale des directeurs
Conclusion de l'assemblée générale du 16 janvier 2015*

Madame la directrice générale,
Monsieur le Président de l'amicale des directeurs des douanes,
Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous aujourd'hui, vous qui incarnez les douanes sur l'ensemble du territoire national et faites vivre ses missions, dans leur diversité et dans leur modernité.

Je sais d'expérience qu'il ne peut y avoir de réformes de nos administrations sans un engagement fort et quotidien de l'encadrement supérieur et dirigeant. Je veux vous en remercier. Je le vois, je vous vois, au gré de mes déplacements en région, à Brest, dans les Yvelines, bien entendu à Metz ou cette semaine encore à Dunkerque...

Partout, sur le terrain, j'entends votre passion pour la douane, j'entends aussi vos attentes, parfois vos interrogations, sur l'évolution de vos métiers et sur votre structuration. Et cette semaine plus que jamais, je sais votre inquiétude sur les conditions dans lesquelles vous et vos équipes faites votre travail, notamment quand vous êtes en uniforme.

Car la douane est aussi une administration « en uniforme » et donc en première ligne, avec les autres forces militaires et de police, pour assurer la protection de nos concitoyens et du territoire. Vous êtes à ce titre des agents de l'Etat plus particulièrement exposés, en particulier en cette période de menaces terroristes.

Je sais qu'aujourd'hui, les brigades de surveillance sont engagées fortement sur le terrain dans le cadre du plan Vigipirate. Je ne méconnais pas votre inquiétude et je saisis cette occasion pour vous redire avec force que votre sécurité et celle de vos agents est une préoccupation quotidienne de la direction générale des douanes et du Ministre qui en a la tutelle.

Pour preuve, dès le déclenchement de Vigipirate attentat en Ile de France puis en Picardie, la direction générale a demandé aux directeurs concernés de rendre obligatoire le port du gilet pare-balles pour tous les agents de la surveillance terrestre effectuant leur service en tenue d'uniforme notamment dans les gares et en contrôles routiers. Des mesures similaires ont été prises par de nombreux directeurs d'autres circonscriptions.

Plus largement, le lourd contexte que nous traversons nous rappelle la capacité des douaniers à accomplir leurs missions avec un très grand professionnalisme. C'est ce professionnalisme qui a permis à la douane d'intercepter le suspect de l'attentat de Bruxelles en mai dernier. C'est aussi ce professionnalisme qui a conduit à choisir la douane pour abriter le service interministériel PNR (passenger named record) à Roissy et d'en faire donc un maillon essentiel de la lutte contre le terrorisme.

Mais la douane tient également toute sa place dans le registre économique et fiscal. Ce n'est pas un hasard si elle est intégrée à cette grande maison qu'est Bercy. Elle s'efforce, je le sais, de trouver le bon équilibre entre le contrôle, la régulation des échanges et le soutien aux opérateurs économiques. Les retours que j'ai à mon niveau témoignent de la grande satisfaction des acteurs économiques à travailler avec vous. Je l'ai encore entendu cette semaine sur le grand port maritime de Dunkerque. Les résultats 2014 en la matière sont en cours de consolidation, ils seront annoncés mi-mars mais je

puis dire d'ores et déjà qu'ils seront d'un très bon niveau. Ils démontreront que l'on peut demeurer performant tout en faisant évoluer son organisation, ses effectifs et ses méthodes de travail. C'est l'objet même de votre projet stratégique. Je sais qu'il suscite parfois des interrogations ou des doutes, il n'en demeure pas moins une feuille de route porteuse d'avenir pour la reconnaissance de vos métiers.

Ma détermination est grande à aboutir dans la mise en œuvre de ce projet. Sachez que les ministres soutiendront les directeurs dans leur action réformatrice des services déconcentrés.

De ce point de vue l'année 2015 marquera un tournant avec l'engagement des premières mesures du PSD. Vous serez « à la manœuvre » dans la conduite de ces réformes qui feront évoluer la carte des unités douanières et je n'ignore en rien la contestation interne qu'elles peuvent soulever.

C'est pourquoi, certains principes me paraissent devoir être respectés pour réussir :

- les réorganisations doivent se faire sans brutalité, de façon progressive en respectant la concertation sociale ;
- les acteurs locaux doivent en être informés (élus, préfets, chambres consulaires, fédérations professionnelles) ;
- les agents doivent se voir proposer des reclassements ou des débouchés satisfaisants et un dispositif d'accompagnement et de formation à la hauteur des changements que l'on attend d'eux.

Sur ce dernier point, nous travaillons depuis plusieurs mois avec le secrétaire général et la directrice générale à des mesures d'accompagnement et j'espère la conclusion d'un accord majoritaire avec les organisations syndicales qui pourrait intervenir dans les semaines à venir, et qui comporterait des avancées notables en matière de reclassement et de compensations financières.

Outre le PSD, dans le cadre des chantiers de réforme de l'Etat, je connais également votre inquiétude sur la réforme territoriale. Comme vous le savez, divers corps d'inspection travaillent sur ce sujet, particulièrement structurant pour le visage futur de l'Etat en régions.

Je suis conscient que certaines de vos spécificités doivent demeurer parce qu'elles sont justifiées par des contraintes fortes et incontestables liées à l'exercice de vos missions : en régions frontalières, sur les ports et aéroports par exemple. Par ailleurs, l'organisation douanière s'exonère déjà des frontières régionales existantes et constitue à ce titre une relative exception dans le paysage administratif.

Il est donc très probable que les conséquences pour la douane de la réforme de la carte des régions soient limitées. Nous veillerons en toute hypothèse à les maîtriser sans nous laisser entraîner par les réflexions interministérielles qui ne tiennent pas suffisamment compte des spécificités de votre administration. La directrice générale y travaille actuellement.

Pour terminer, je veux dire un mot de la démarche engagée dans le cadre du projet stratégique concernant directement vos parcours et perspectives professionnelles au sein de l'encadrement supérieur et dirigeant.

Le resserrement du réseau comptable pour parvenir à une recette interrégionale, l'optimisation des fonctions support des directions régionales mais également le renforcement du pilotage opérationnel interrégional ou encore la création de services à vocation nationale, la concentration du dédouanement et la centralisation fiscale, modifieront à moyen terme l'implantation de certains postes de chef de service et conduiront à envisager le repositionnement d'une partie des cadres supérieurs.

Sans remettre en cause l'architecture générale des parcours des cadres supérieurs issus des réformes statutaires récentes, les évolutions portées par le projet stratégique appellent une nouvelle réflexion sur une adéquation à trouver dans la gestion des parcours professionnels au regard de la future organisation des services et des postes. Il s'agit d'un chantier 2015 et vous serez amenés à

largement échanger sur ce sujet avec la direction générale dans le courant de l'année.

Dans une administration comme la vôtre où vous avez l'opportunité d'exercer un grand nombre de métiers, la cohérence des parcours est fondamentale. Les cadres supérieurs et les cadres dirigeants doivent pouvoir occuper des fonctions conformes à ce qu'on attend d'eux en termes de pilotage, de management et/ou d'expertise. C'est cette adéquation qui doit avant tout être recherchée pour optimiser les ressources et les potentiels. Les réflexions collectives à venir, les vôtres comme les nôtres, doivent à mon sens être guidées par ce principe. J'y porterai une attention particulière comme je suis aujourd'hui attentif aux propositions qui me sont faites dans les nominations sur les emplois d'administrateurs.

Sachez que j'estime que le rôle d'une amicale comme la vôtre a toute son importance comme instance de réflexion et de proposition. Parce que vous êtes en prise directe avec les réalités, je compte sur votre pratique et votre expérience pour éclairer l'administration.

Je vous remercie.